

Congé exceptionnel

Chers parents,

Le Conseil d'Établissement (CET) de Montreux-Veytaux a décidé de reconduire l'octroi de la demi-journée de congé à tous les élèves de Montreux. Celle-ci a été fixée au

Mercredi matin 13 mai 2026

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Bureau Communal des Ecoles